

REZE

INFORMATION

JUIN 1975

★

SOMMAIRE

La dégradation de l'emploi	2
Jeunes, travailleurs sans emploi quels sont vos droits ?	3
Ce que vous devez savoir	4
L'ASF	4
Pour la CFDT : l'emploi un droit	5
Un an après...	6
Les jeunes et le chômage	6
Non à la relance du chômage	7
Le chômage n'est pas une fatalité	7
Déclaration des signataires du Programme commun	8

★

Directeur-Gérant : A. PLANCHER
Office Municipal d'Information

Directeur de la publication :
J. FLOCH

Édition Publicité :

Tél. : 73-43-09 - B.P. 1 - 44980 OUDON
Les Bulletins d'Information Spécialisés

Imprimerie H. Richet - Rezé



SPECIAL EMPLOI et CHOMAGE

Supplément au bulletin d'Activité Municipale et Locale

La Municipalité de REZÉ a décidé de publier un bulletin « SPÉCIAL EMPLOI ET CHOMAGE ». POURQUOI ?...

Parce que plus de 600 de nos concitoyens sont actuellement à la recherche d'un emploi. Ils seront 1 000 ou plus au mois d'octobre.

Il est absolument nécessaire que chacun se sente concerné, surtout à REZÉ où les travailleurs et leurs familles forment l'essentiel de la population.

On veut nous faire croire que le chômage est une nécessité, qu'il est la contrepartie à la lutte contre l'augmentation des prix.

Mais, tout un chacun peut se rendre compte que cela n'est pas vrai. La preuve :

En un an, les prix ont augmenté de 15 %
et le nombre de chômeurs en France atteint 1 000 000.

Cependant, en cette période, on se garde bien de parler des profits des grandes sociétés, qui se sont élevés à plus de 40 milliards de francs.

La Société capitaliste est en crise, mais pas pour tout le monde.

En effet, on assiste à un gâchis des investissements, à l'octroi de subventions à des sociétés privées, sans contrepartie pour la collectivité. Par exemple, la Société CITROEN a bénéficié d'une subvention énorme, ce qui ne l'a pas empêchée de licencier une partie de son personnel.

Pour résoudre cette crise, on ne parle jamais de l'abolition des privilèges fiscaux, de la création d'un impôt sur les super-bénéfices que font les grandes sociétés, mais, par contre, on demande à la population, aux travailleurs, à leurs familles, de faire encore et toujours les mêmes sacrifices.

Dans ce bulletin, vous trouverez des informations que chaque Rezéen devrait connaître :

- le nombre de chômeurs,
- leur âge,
- ce qu'ils perçoivent,
- l'aide qu'apporte la Ville de REZÉ aux travailleurs actuellement à la recherche d'un emploi.

La Municipalité souhaite que les Rezéens prennent conscience de cette situation.

*La Mode de Paris
en permanence
à votre porte...*

caprice féminin*

confection dames et jeunes filles

carrefour de Pont-Rousseau
REZÉ lès NANTES

Per 22 - 1975 - 02

La dégradation de la situation de l'emploi

L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE de la région des Pays de la Loire publie, chaque mois, une lettre où cet organisme analyse la situation économique de la région. Dernièrement, on pouvait lire: « Le mouvement de « dégradation a repris dans l'industrie régionale, tous les secteurs sont touchés, à l'exception de la construction navale. La production des industries de base continue à diminuer, l'activité des industries de consommation est également ralentie à l'image de celle de certains commerces de détail, notamment l'électro-ménager et l'ameublement. Il est probable, en effet, que la consommation des ménages manifeste un tassement, leur pouvoir d'achat ayant sans doute décliné depuis novembre. »

Une telle situation économique se traduit pour les travailleurs par une menace constante du chômage. Dans le tableau ci-dessous, vous pourrez constater qu'en un an leur nombre a doublé.

Une commune comme REZÉ, où la majorité de nos concitoyens sont des salariés de l'industrie ou du commerce, connaît un nombre de chômeurs, toute proportion gardée, plus importante que dans d'autres secteurs géographiques.

Combien y a-t-il réellement de chômeurs? Officiellement, chaque mois, le MINISTÈRE DU TRAVAIL recense « les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi durable à plein temps ». Donc, on ne compte pas ceux qui recherchent un emploi durable à temps partiel, ceux qui recherchent un emploi pour une durée limitée: saisonnier ou temporaire, ce qui est le cas pour près de 30 % des femmes. On ne compte pas également les chômeurs de plus de 60 ans, dit « en préretraite », ni ceux qui, ayant perdu leur emploi, sont en formation professionnelle, ceux qui, pour une raison quelconque, ont été radiés des caisses de chômage, mais restent sans emploi; enfin, tous ceux qui ne s'inscrivent pas à l'AGENCE DE L'EMPLOI, et c'est le cas de la grande majorité des femmes et des jeunes à la recherche de leur premier travail.

Un organisme international siégeant à Genève, « LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL », fait une enquête sur le chômage, chaque année au mois de mars, mais prend en compte réellement tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi et, lorsque l'on compare les deux chiffres, celui publié par les Services officiels en FRANCE et celui du « BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL », on s'aperçoit qu'il y a dans le deuxième cas 50 % de chômeurs en plus.

Mais ne jouons pas avec les chiffres et les statistiques. Le taux atteint officiellement actuellement justifie pleinement notre inquiétude. Lorsque le Gouvernement prévoit, très officiellement, plus d'un million de chômeurs en fin d'année 1975, nous savons que cela représente 1 500 000 de nos concitoyens à la recherche d'une activité professionnelle.

Cela veut dire que chacun est concerné car chacun, s'il n'est pas directement touché, connaîtra un membre de sa famille, un voisin ou un ami, dans la situation de chômeur. Il connaîtra surtout un jeune sortant de l'école ayant acquis une formation professionnelle ou, ce qui est malheureusement trop souvent le cas, sans formation, devenant chômeur avant même d'avoir travaillé.

Voilà le beau début dans la vie active qui est réservé à une majorité de nos jeunes. Après, on s'étonnera de leur révolte, de leur mépris pour une Société qui n'est même pas capable de leur assurer le travail auquel ils ont droit.

Et le chômage partiel?

Une forme plus insidieuse de chômage est en train de se développer: c'est le chômage partiel. Les entreprises diminuent leurs horaires de travail. Le pouvoir d'achat des familles est ainsi diminué, car il faut savoir que ces journées perdues sont indemnisées sur la base de 6 F de l'heure; le S.M.I.C. est actuellement à un peu plus de 7 F.

« Le revenu des chômeurs »

Le public n'est pas assez informé de

l'aide apportée véritablement aux chômeurs. L'importance donnée à l'allocation peut laisser croire que tous les chômeurs perçoivent 90 % de leur ancien salaire. A titre d'exemple, en AVRIL 1975, dans la région des Pays de la Loire:

- 33 313 chômeurs totaux, dont 1 200 (soit 3,6 %) bénéficient de l'allocation d'attente: 90 % de leur salaire.
- 10 800 (30,2 %) ont perçu l'allocation complémentaire de l'ASSEDIC, soit environ 40 % de leur salaire.
- 4 000 (12,1 %) n'ont eu droit qu'à « l'aide publique », soit à peu près 16 F par jour (320 F par mois).
- C'est donc 16 000 chômeurs qui ont été « aidés ».
- 17 313 personnes n'ont rien perçu.

On peut penser que la majorité d'entre eux sont des jeunes à la recherche d'un emploi. Il y en a 14 947 actuellement dans la région, dont 3 335 sont chômeurs depuis plus de six mois; seul un tiers d'entre eux répondent aux conditions pour bénéficier de l'aide publique.

Pourquoi faut-il connaître ces informations?

Il est nécessaire que tout à chacun sache que la situation des chômeurs est une situation difficile, tant sur le plan moral que matériel. Comme nous venons de le voir, peu ou pas de ressources, mais les dépenses pour faire vivre une famille restent les mêmes: loyer, impôts, nourriture, habillement, etc... Alors on voit des familles en arriver à limiter leurs achats sur tout.

On sait, d'ores et déjà, que beaucoup d'enfants, cette année, n'iront pas en vacances. On sait, d'ores et déjà, que des familles qui avaient économisé sou par sou pour envisager la construction ou l'achat d'un logement, commencent à utiliser ce petit capital épargné depuis de longue date.

Il est temps que chacun se sente concerné, car le chômeur n'est qu'une victime du système social et économique dans lequel nous vivons.

Jeunes sans travail, travailleurs privés d'emploi QUELS SONT VOS DROITS?

1^{re} démarche:

Dès votre « mise en chômage » ou la fin de vos études, faites-vous inscrire à l'Agence Nationale pour l'Emploi (A.N.P.E.), 12, avenue Carnot (près du Champ-de-Mars, face à L.U.). Les bureaux sont ouverts de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h et le lundi soir de 18 h à 21 h, pour les travailleurs qui, sans être en « chômage », sont à la recherche d'un autre emploi.

2^e démarche:

Muni du dossier qui vous sera remis, présentez-vous au Service municipal « Chômage », situé au Centre Social, allée de Provence (Château de Rezé, face à la Sécurité Sociale) et ouvert de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h 15 (excepté le samedi).

3^e démarche:

Pendant votre période d'inactivité, votre inscription comme demandeur d'emploi vous permet de bénéficier des services de l'A.N.P.E. dont la mission essentielle est de vous aider à trouver un emploi.

C'est pourquoi, lorsque vous serez au Centre Social de Rezé, vous pourrez vous présenter à la permanence locale de l'A.N.P.E., au « prospecteur-placier » qui reçoit tous les matins de 8 h 30 à 11 h 30 (excepté le samedi) et qui vous aidera dans vos recherches pour obtenir un emploi.

Vous pourrez également consulter

librement le tableau des offres d'emploi disponibles installé dans la salle d'attente, tous les jours (excepté le samedi).

Ces démarches sont indispensables.

Pour vous permettre, si vous remplissez les conditions requises, de bénéficier des mesures de protection instituées en faveur des travailleurs privés d'emploi:

- Garantie des droits sociaux: Sécurité Sociale - Allocations Familiales;
- Allocation d'aide publique versée par l'Etat;
- Allocation d'assurance chômage versée par l'ASSEDIC;

- Des secours en nature (bons de pain et de viande, la gratuité des cantines scolaires, des centres aérés et colonies de vacances) peuvent vous être accordés par le Bureau d'Aide Sociale de la ville de Rezé, sous certaines conditions de ressources et de charges de famille.

Tous les renseignements concernant ces droits vous seront fournis par les Services municipaux, au CENTRE SOCIAL de REZÉ.

L'ASSEDIC tient une permanence, également au Centre Social de Rezé, le 4^e lundi de chaque mois, de 8 h 30 à 10 h.

Ainsi, la Municipalité a tenu à regrouper dans un même lieu tous les services dont dépendent les travailleurs

privés d'emploi:

- SERVICE D'ACTUALISATION: Le pointage qui a lieu tous les 15 jours, le jeudi:
 - pour les hommes, de 8 h 30 à 11 h.
 - pour les femmes, de 14 h 15 à 16 h 45.

- SERVICE DE PLACEMENT: — (A.N.P.E.).

- SERVICE D'AIDE: — (ASSEDIC).

La Municipalité met tout en œuvre pour qu'à Rezé les « chômeurs », victimes de la politique anti-sociale du pouvoir actuel, trouvent l'aide qui leur est indispensable, retrouvent un emploi et qu'ainsi le nombre des chômeurs diminue. Mais la vraie solution réside dans l'application d'une autre politique nationale pour laquelle nous appelons tous les travailleurs à se mobiliser.

Comme le rappelait A. PLANCHER dans le dernier Bulletin municipal: « La Municipalité fera tout ce qu'elle peut « pour aider les familles de chômeurs, « mais elle ne peut tout faire en ce « domaine... Il faut que l'aspect inso- « lite du système soit perçu par le « plus grand nombre, qu'il atteigne au « besoin dans leur conscience ceux « qui vivent trop largement du pro- « fit apporté par le travail d'autrui... « Un jour viendra, j'en suis sûr, où « les hommes comprendront que le « système dans lequel nous vivons ne « peut se prolonger longtemps. »

Les aides au chômage total

Salarié licencié	Allocation	Conditions	Montant et durée de l'indemnisation	
	AIDE PUBLIQUE	150 jours (ou 1 000 heures) de travail pendant les 12 mois précédant le chômage. Plafond de ressources journalières pour le versement des allocations après le 3 ^e mois de chômage: — célibataire 21,45 — ménage, conjoint à charge 40,29 — ménage, conjoint salarié 78,10 — par enfant à charge en plus 3,85 — par personne à charge en plus .. 9,60	12,00 F par jour (3 premiers mois). 11,00 F par jour (à partir du 4 ^e mois). Ensuite, abattement de 10 % par an.	Majoration par personne à charge: 4,60 F.
Pour motif autre qu'économique (faute, insuffisance professionnelle)	ASSEDIC	91 jours (ou 520 heures) de travail pendant les 12 mois précédant le chômage. Pas de plafond de ressources, mais indemnités plafonnées.	≤ 50 ans: Un an d'indemnisation (365 jours). 40,25 % du salaire (3 premiers mois). 35 % du salaire (9 mois suivants). ≥ 50 à < 55 ans: 609 jours d'indemnisation (20 mois). 40,25 % du salaire (les 182 premiers jours). 35 % du salaire au-delà. ≥ 55 à < 58 ans: 730 jours d'indemnisation (2 ans). 40,25 % du salaire (1 ^{re} année). 35 % du salaire (2 ^e année). ≥ 58 ans: 730 jours d'indemnisation (2 ans). 40,25 % du salaire.	



Mois	France	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Rezé
Janvier 1974	478 900	24 132	11 872	339
Février 1974	465 700	23 093	11 366	341
Mars 1974	438 900	20 159	9 617	315
Avril 1974	416 200	18 717	8 874	319
Mai 1974	389 200	16 881	7 524	296
Janvier 1975	765 700 (+ 59,9 %)	36 890 (+ 52,8 %)	16 350 (+ 37,7 %)	648 (91,1 %)
Février 1975	769 900 (+ 65,3 %)	35 994 (+ 55,8 %)	15 757 (+ 38,6 %)	646 (89,4 %)
Mars 1975	754 800 (+ 71,9 %)	33 008 (+ 63,7 %)	13 375 (+ 50,1 %)	611 (94,0 %)
Avril 1975	757 300 (+ 81,9 %)	33 313 (+ 78,0 %)	13 990 (+ 57,6 %)	614 (92,5 %)
Mai 1975	800 000	33 000 (+ 95,4 %)	14 500 (+ 92,7 %)	604 (104 %)

(Entre parenthèse, le pourcentage d'augmentation par rapport à l'an dernier.)

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR...

L'allocation d'aide publique...

...A le caractère d'une assistance.

Conditions d'attribution :

- Etre âgé de moins de 65 ans et apte au travail ;
- Etre inscrit comme demandeur d'emploi près de l'A.N.P.E. ;
- Justifier d'un minimum de travail salarié au cours des 12 derniers mois (150 jours ou 1 000 heures).

Son montant - Somme forfaitaire pour tous les salariés :

	Pendant les 3 premiers mois	Après 3 ^e mois
- Allocation principale	12,00 F	11,00 F
- Majoration pour personnes à charge	4,80 F	4,80 F

L'allocation ASSEDIC :

Conditions d'admission :

- Etre inscrit comme demandeur d'emploi.
- Etre âgé de moins de 65 ans et apte au travail.
- Justifier de 91 jours (ou 520 heures) de travail salarié au cours des 12 mois précédant son inscription.

Son montant :

- Egal à 35 % du salaire moyen perçu au cours des 3 derniers mois d'activité (1/257^e du salaire trimestriel dans la limite d'un plafond).
- Allocation journalière maximale actuellement de : 126,50 F.
- Allocation minimale journalière de : 17,50 F.

Durée de versement :

- Pendant 365 - 609 - 730 jours suivant que les intéressés sont âgés de moins de 50 ans, de plus de 50 ans ou de plus de 55 ans à la date de la rupture du contrat de travail.

Chomage, Sécurité Sociale et Fisc

Quelles que soient ses conditions d'indemnisation : allocation de chômage public, ASSEDIC (cumulées ou non), garantie de ressources, allocation d'attente...).

Tout chômeur inscrit comme demandeur d'emploi est assuré du maintien de ses droits aux prestations :

- d'assurance maladie,
- d'assurance maternité,
- d'assurance décès.

(Chaque journée de chômage est

assimilée à 6 heures de travail salarié).

Les périodes de chômage sont également prises en compte pour l'assurance vieillesse et le chômeur continue en principe à bénéficier des prestations familiales. Mêmes garanties en cas de chômage partiel.

Les allocations de chômage ne supportent pas de charges sociales. Sur le plan de l'impôt sur le revenu :

- les allocations d'aides publiques

échappent à l'impôt,

- les allocations ASSEDIC sont, par contre, imposables,

« garantie de ressources » et allocation d'attente sont également imposables (diminuées toutefois du montant de l'aide publique lorsque la somme totale versée au chômeur n'excède pas 1 500 F par mois, augmentée de 500 F par personne à charge (loi du 5 juillet 1972).

L'Association Syndicale des Familles

L'ASSOCIATION SYNDICALE DES FAMILLES est un syndicat de quartier qui a pour but la prise en charge des problèmes sociaux et familiaux, d'une manière collective par les familles des travailleurs.

C'est pourquoi l'A.S.F. exige d'un gouvernement des choix qui permettent une répartition plus équitable des richesses, une prise de responsabilité à tous les niveaux, la satisfaction des besoins vitaux de l'homme en matière d'emploi :

- Formation professionnelle,
- Enseignement,
- Logement et Urbanisme,
- Santé,
- Consommation, etc...

En cette période d'incertitude devant : les réductions d'horaires - chômage partiel - licenciements - fermetures d'entreprises - les difficultés pour les jeunes de trouver un emploi - les difficultés pour les familles du maintien de leur pouvoir d'achat.

L'A.S.F. dénonce la situation qui est faite aux familles de travailleurs :

- Hausse des prix galopante ;
- Des coûts de rentrée scolaire importants ;
- La difficulté d'orientation de leurs enfants compte tenu du triage et de la sélection ;
- La non formation professionnelle de leurs jeunes ;
- La difficulté de trouver un emploi pour chacun (en particulier les jeunes, les femmes, chefs de famille,
- La dégradation de la Sécurité Sociale (diminution des

- remboursements) ;
 - Le retard des prestations familiales ;
 - Injustice de l'impôt (T.V.A. - Taxe d'habitation) ;
 - Insuffisance des équipements sociaux et collectifs.
- Face à cela, les familles s'organisent et se regroupent et avec l'A.S.F. elles exigent immédiatement :
- Le contrôle des marges bénéficiaires et des circuits de distribution ;
 - La gratuité scolaire ;
 - Une école « véritable service public » (suppression de la loi Royer sur le pré-apprentissage et obligation d'une véritable formation professionnelle à l'école) ;
 - Possibilité pour les femmes d'accéder à une formation professionnelle réelle ;
 - Le tiers-payant pour les produits pharmaceutiques et les actes médicaux ;
 - Revalorisation des allocations familiales (indexation sur le S.M.I.C.) ;
 - La suppression de la T.V.A. sur les produits de consommation courante.

Face à la société actuelle qui écrase et mutilé l'homme et la famille, où tous les problèmes ont une dimension collective et politique, **il est nécessaire aujourd'hui que se crée et se développe un syndicalisme social et familial ; c'est pourquoi l'A.S.F. opte pour une économie de type socialiste.**

Permanence A.S.F. :

- 2^e et 4^e jeudis du mois, 14 h 30 - 16 h 30,
- Centre social château de Rezé.

Pour la C.F.D.T. : L'emploi, un droit

Il n'est pas dans les habitudes des organisations syndicales de s'exprimer dans un bulletin municipal. Cependant, à la demande de la Municipalité, nous avons accepté de donner, en quelques lignes, le point de vue de notre UNION LOCALE C.F.D.T. de NANTES et sa région, sur une question qui préoccupe au plus haut point tous les travailleurs et les travailleurs de Rezé, comme ceux de l'ensemble du pays : **La situation de l'emploi !**

Une situation qui devient catastrophique

Sur l'ensemble du pays, le nombre de chômeurs inscrits est passé de 416 200 en avril 1974 à 757 300 en avril 1975, soit une progression de 81,9 %.

Encore s'agit-il seulement des chômeurs inscrits. Le Bureau International du Travail estime que pour avoir le nombre exact de chômeurs, il faut multiplier ce chiffre par 1,46 et y ajouter les plus de 60 ans bénéficiaires de la Garantie de Ressources ou du Fonds National de l'Emploi. Selon cette méthode, le nombre réel de chômeurs à la fin avril 1975 est de $757\,300 \times 1,46 + 61\,406 + 8\,662 = 1\,175\,726$.

Pendant ce temps, les offres d'emploi détenues à l'Agence Nationale pour l'Emploi diminuent.

La diminution est de 55,2 % par rapport à avril 1974. En avril 1974, il y avait à l'A.N.P.E. 1 offre d'emploi pour 1,7 demande.

En avril 1975, il y a 1 offre d'emploi pour 7,2 demandes. Ceci montre combien il est difficile actuellement de retrouver un emploi avec, comme conséquence pour ceux qui le perdent, un chômage de longue durée.

Le chômage partiel reste situé à un niveau élevé. Pour les 3 premiers mois de 1975, il a atteint, chaque mois, près de 300 000 salariés et 1 183 366 journées ont été indemnisées.

Faut-il encore rappeler que ces chiffres ne prennent en compte précisément que le chômage indemnisé. Les mises en congés forcés, les heures perdues au-dessous de 40 heures pour ceux qui dépassent le plafond de ressources et qui, par conséquent, ne sont pas indemnisées, ne sont pas comprises dans ces chiffres, de même que les réductions d'horaires au-dessus de 40 heures.

La situation de l'emploi sur NANTES et sa région est à l'image de celle de l'ensemble du pays. Tous les secteurs sont touchés : construction - métallurgie - chimie - habillement - le bois - le commerce... et la liste des entreprises qui ont licencié, qui vont licencier prochainement ou qui réduisent les horaires serait trop longue à énumérer ici.

A Rezé, plus de 600 chômeurs : licenciements à la G.I.M.M., chez CLERGEAU, CHAMPENOIS, etc...

Des milliers de jeunes vont se présenter sous peu sur le marché du travail. Dans une telle situation, il est clair qu'il sera impossible à 80 % d'entre eux de trouver du travail et encore pour ceux qui auront la chance d'en trouver, on peut parier qu'il ne sera pas celui auquel ils se sont préparés par l'apprentissage ou l'école technique.

Pour la C.F.D.T. : AGIR !

Le capitalisme est incapable de résoudre sa crise. Ce ne sont pas les récentes mesures annoncées pour les jeunes de moins de 25 ans qui régleront le problème. Au mieux, elles ne feront que repousser les échéances.

Pour la C.F.D.T., il est de plus en plus nécessaire d'agir avec les travailleurs pour une autre politique.

Contrairement aux orientations du VII^e Plan, il faut exiger :

- L'implantation d'entreprises nouvelles sur Nantes et sa région ;
- Des mesures pour maintenir l'emploi dans les entreprises existantes ;
- L'embauche de personnel suffisant dans le secteur public et nationalisé pour que le service soit de qualité ;
- L'augmentation du pouvoir d'achat afin de relancer la consommation, donc la production et, ainsi, résorber le chômage ;
- La réduction de la durée du travail sans perte de salaire ;
- Le droit à la retraite complète à 60 ans, ce qui libérerait des emplois, notamment pour les jeunes ;
- La titularisation de tous les auxiliaires.

Pour une véritable couverture sociale.

1 chômeur sur 2 ne bénéficie d'aucune aide, notamment chez les jeunes n'ayant jamais travaillé.

1 chômeur seulement sur 10 bénéficie de la garantie dite des 90 %.

Et que dire de la complication des formalités administratives. A l'ASSEDIC de la BASSE-LOIRE, 50 % des dossiers arrivent incomplets, ce qui retarde le paiement des allocataires.

La C.F.D.T. s'est prononcée pour une simplification du système d'aide aux chômeurs. Elle est pour :

- Une seule démarche,
- Un seul dossier,
- Une seule allocation garantissant à tous la totalité du salaire net.

Il en est de même en ce qui concerne le chômage partiel, le coût de l'indemnité devant être supporté exclusivement par l'Etat et l'employeur.

Tous concernés.

Face à un problème aussi dramatique, les organisations syndicales, politiques, les collectivités locales se doivent de réagir dans le domaine qui est le leur.

Pour sa part, sur son terrain, celui de l'action syndicale, la C.F.D.T. entend tout mettre en œuvre pour faire échec à la politique d'austérité et de chômage orchestrée par le patronat et le gouvernement. Elle demeure convaincue que seule une mobilisation unitaire des organisations syndicales peut faire reculer les tenants du pouvoir. Cette unité d'action, la C.F.D.T. entend, quant à elle, la favoriser et la pratiquer d'une manière claire dans l'intérêt des travailleurs.

Etre jeune aujourd'hui... l'angoisse

Aujourd'hui, plus qu'hier...

Il y a un an, le Parti Socialiste dénonçait la politique de droite exercée par POMPIDOU - GISCARD : difficulté des conditions de travail :

- vie chère,
 - inflation,
 - chômage.
- A l'heure actuelle, la situation se détériore de jour en jour, ce qu'avait prévu F. MITTERRAND il y a un an. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :
- 1 accident de travail toutes les 3 minutes.
 - 17 % d'inflation en 1974.
 - 1 000 000 de chômeurs en France.
 - 15 000 chômeurs en L.-A.
 - Accroissement du nombre de chômeurs de + de 50 % en 1 an.
 - 50 % des hommes et des femmes sans emploi ont moins de 25 ans.

Une nécessité...

L'application immédiate du PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT.

Préparons demain...

Les Jeunesses Socialistes s'élèvent contre une telle politique et s'y opposent fermement.

Constatent que la politique menée par GISCARD D'ESTAING n'est que faux changement et politique de vraie droite, telle, par exemple, la réforme « HABA » de l'enseignement qui n'a pour but que de livrer au patronat des jeunes sans formation professionnelle qui deviendront ainsi une main-d'œuvre sous-payée, puisque sous-qualifiée.

Ils rappellent les propositions du Programme Socialiste et du Programme Commun de Gouvernement :

- Relance par les équipements collectifs.

- Retour aux 40 heures.
- Retraite généralisée à 60 ans.

Les Jeunesses Socialistes dénoncent les mesures prises par GISCARD - CHIRAC qui distribuent généreusement des fonds publics au patronat (l'exemple Citroën a montré que de telles dispositions ne servaient pas l'intérêt des travailleurs).

Conscientes que c'est la société capitaliste qui impose une telle situation aux jeunes (lycéens, étudiants, travailleurs), les Jeunesses Socialistes sont déterminées à engager un combat unitaire avec les forces politiques se réclamant du Programme Commun, afin que, dès maintenant, naisse une société délivrée du capitalisme, une société socialiste : la seule qui puisse répondre aux aspirations légitimes des travailleurs.



EXPO : 14, rue Jean-Jaurès, Nantes tél. 73.05.27

à vos dimensions et à votre goût... nous nous occupons de tout

1^{er} installateur régional professionnel confirmé

Agent des plus grandes marques européennes Toutes fabrications spéciales

Ateliers : rue Blanchet, Rezé tél. 75.71.96
plus de 22000 réalisations

Un an après... !

Un an après l'installation de Giscard à la présidence de la République, le bilan de sa politique est éloquent. Jamais le taux d'inflation n'a été aussi important et, surtout, jamais le chômage n'a touché autant de travailleurs.

Pour la région des Pays de Loire, dont nous faisons partie, cela se traduit par 33 000 chômeurs et, avec l'arrivée des jeunes, le nombre de chômeurs peut être estimé à 50 000 pour le mois de septembre. Plus de 50 % seront des jeunes ayant moins de 25 ans, et 65 % de ces jeunes seront des jeunes filles.

Les perspectives d'emploi sont encore plus fragiles pour notre région, comme dans tout l'Ouest, du fait du manque d'industrie lourde (machine-outil - raffinerie - pétrochimie - sidérurgie, etc...). Au contraire, ce sont des industries légères, utilisant beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée et nécessitant peu d'investissement, qui ont été créées.

Le Pouvoir a beau se féliciter des 20 000 emplois créés tous les ans, depuis 6 ans (nombre insuffisant d'ailleurs), ce sont ces industries qui sont frappées par la « conjoncture défavorable » que nous connaissons.

Beaucoup ont pu penser que le VII^e Plan allait corriger cet état de choses. Il n'en est rien, aucune implantation d'industrie lourde n'est prévue dans l'Ouest. Ainsi donc, notre région, avec ses petites et moyennes entreprises, ses industries de consommation, connaîtra encore avec plus d'acuité les conséquences de la politique de restructuration des grandes entreprises capitalistes. C'est pourquoi le **Parti Socialiste condamne le VII^e Plan.**

Le Pouvoir dit : « Tout cela est dû à la crise mondiale, à l'augmentation du prix du pétrole (qui, n'entre que pour 2,7 % dans les 15,40 % d'augmentation des prix de 1974, soit dit en passant).

Pour nous, Socialistes, cette crise n'est pas inéluctable, elle a été créée par le système capitaliste et, notamment, les entreprises multinationales qui tentent d'accroître leur emprise partout où cela est possible pour augmenter leur profit. C'est pourquoi nous assistons à une restructuration des grandes entreprises capitalistes, ce qui amène la fermeture de nombreuses petites et moyennes entreprises.

Gouvernement et Patronat français ne sont pas en dehors de tout cela, comme ils tenteraient de nous le faire croire. Au contraire, ils ont choisi d'aller délibérément dans ce sens, et de faire payer aux travailleurs cette crise en instaurant une politique d'austérité et de sous-emploi, qui se traduit par la fermeture d'usines, les licen-

ciements, le chômage complet ou partiel, les réductions d'horaires, le blocage des salaires, la répression, etc...

LE PARTI SOCIALISTE condamne, sans ambiguïté, cette politique et ce ne sont pas l'annonce des mesures publicitaires, telles celles annoncées le 3 juin, qui résoudreont le problème de l'emploi des jeunes. En fait, ces mesures sont plus d'un caractère d'assistance, d'aide au patronat, qu'une véritable réponse au problème de l'emploi des jeunes.

Pour le PARTI SOCIALISTE, un certain nombre de mesures pourraient être prises immédiatement et permettraient de résoudre en partie le problème de l'emploi :

— Ce sont celles contenues dans le Programme Commun, plus un certain nombre plus particulières à la situation actuelle.

Que feraient les Socialistes ?

- Retour aux 40 heures hebdomadaires ;
- Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans ;
- Limitation du droit discrétionnaire de licenciement par le contrôle des travailleurs sur l'emploi ;
- Droit de recours suspensif des Comités d'entreprise auprès des Conseils généraux et régionaux en cas de licenciement collectif ;
- Contrôle des entreprises de travail temporaire par l'A.N.P.E. ;
- Limitation des contrats de travail à durée déterminée ;
- Amélioration de l'indemnisation du chômage partiel ;
- Développement prioritaire des actions de formation permanente pour les catégories les plus défavorisées ;
- Aide aux conventions industrielles par une politique sélective des investissements.

SEULE L'ACTION UNIE DES FORCES DE GAUCHE, POLITIQUES ET SYNDICALES, est capable de faire prendre en compte de telles mesures.

Le PARTI SOCIALISTE s'y emploiera de toutes ses forces.

Le PARTI SOCIALISTE soutiendra donc toutes les luttes pour la défense de l'emploi, la création d'emplois nouveaux.

Le PARTI SOCIALISTE interviendra dans toutes les instances départementales, régionales, nationales, et agira avec toutes les autres forces de Gauche...

...Pour la mise en place d'une autre politique économique de type socialiste, seul moyen de répondre efficacement au problème de l'emploi.

Parti Socialiste,
SECTION de REZÉ.

Les jeunes et le chômage

1 200 000 jeunes de moins de 25 ans seront, à la rentrée, à la recherche d'un emploi dans notre pays. Les promesses et le truquage des chiffres n'y changent rien. Le chômage prend des proportions inégales. Voilà ce que le règne de Giscard, des milliardaires, apporte à la jeunesse.

Ce sont eux les responsables : les milliardaires et leur pouvoir.

Eux qui, par leur politique d'austérité, favorisant les grandes sociétés capitalistes, condamnent de nombreuses entreprises à fermer.

Eux qui, fermant des mines, vendant aux U.S.A. des secteurs de notre économie, bradent les richesses de la France pour permettre aux gros de faire des profits fabuleux.

Eux qui s'accrochent au chômage, l'utilisent pour faire pression sur les salaires et les revendications. Profits, superprofits, c'est cela qui compte. De l'intérêt national, de la vie des jeunes, il n'en ont que faire !

Plus de 20 000 chômeurs sont dans notre département les victimes de ce pouvoir et de ses valets, GUICHARD - MORICE - MACQUET. Que deviendront les jeunes sortant des lycées, des C.E.T. ? Doivent-ils faire les frais d'une crise qui n'est pas la leur ? Non, la crise n'est pas fatale. La crise, c'est celle du système capitaliste. Dans 14 pays socialistes, plus d'un milliard d'hommes ne connaissent ni chômage, ni inflation.

Des solutions existent : ce sont celles du Programme Commun de Gouvernement. Le Mouvement de la Jeunesse

Communiste de France mène une grande bataille contre le chômage, pour l'emploi, avec le Programme Commun. Les jeunes luttent avec lui pour imposer dès maintenant :

- La retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes ;
- Le retour aux 40 heures, sans diminution de salaire ;
- Permettre aux jeunes chômeurs d'accéder à la formation professionnelle avec une allocation égale au S.M.I.C. ;
- L'extension de l'allocation-chômage à tous les jeunes à la recherche d'un emploi ;
- L'interdiction de tout licenciement sans reclassement préalable ;
- La reconnaissance des diplômés et l'extension des débouchés à la sortie de l'école...

Ces solutions immédiates régleraient effectivement pour l'essentiel les problèmes posés.

C'est pourquoi le **Mouvement de la Jeunesse Communiste de France** appelle les jeunes à lutter tout de suite avec lui pour faire reculer le pouvoir. Car c'est dans l'union et dans l'action que la jeunesse imposera l'application du Programme Commun, seul remède à la crise du capitalisme, pour marcher résolument vers un socialisme aux couleurs de la France.

Cercle de Rezé
du Mouvement
de la Jeunesse Communiste
de France.

Non à la relance... du chômage

Deux millions de chômeurs ?

Giscard est en passe de gagner sa bataille... La récession de l'économie s'installe durablement.

L'Institut National des Statistiques recense officiellement 800 000 chômeurs. Les non-moins officielles statistiques du B.I.T. (Bureau International du Travail) en dénombreraient 1 176 000 en avril 1975.

Si on ajoute à ce chiffre les 600 000 jeunes qui arriveront sur le marché de l'emploi à la prochaine rentrée, on arrivera à 1 800 000 chômeurs pour le moins.

En Loire-Atlantique, on recense 16 350 demandeurs d'emploi et plus de 600 rien que pour la commune de Rezé.

Rafistolage.

Face à cette situation explosive, le Gouvernement se devait de faire quelque chose. En fait, les mesures annoncées par Chirac sont autant de cauteuses sur une jambe de bois. Elles visent seulement à réduire la demande d'emploi, à rendre le seuil de chômage tolérable, mais non à régler globalement le problème. Et, encore, seront-elles appliquées ? (rappelons que l'indemnisation à 90 % n'est perçue que par un chômeur sur 26 !)

— L'abaissement de l'âge de la retraite, sans réévaluation du taux des pensions est une plaisanterie en cette période d'inflation.

— La diminution de l'horaire légal ne fera que régler un état de fait si elle n'est accompagnée du maintien intégral du salaire.

— L'extension du travail partiel est tout simplement inadmissible.

— Les primes à la création d'emploi (500 F par salarié embauché) et les contrats emploi-formation (valeur du S.M.I.C. remboursée aux entreprises pendant le stage, 30 % ensuite) sont de nouveaux cadeaux aux patrons qui pourront ainsi effectuer un tri à l'embauche et sont incités à payer les jeunes travailleurs au S.M.I.C., tout en étant grassement rémunérés en contre-partie.

Les travailleurs qui sont aussi contribuables, ne vendront plus seulement leur force de travail ; ils aideront les patrons à se l'approprier à meilleur compte !

Des solutions.

Les organisations syndicales ont déjà avancé des revendications qui créeraient au moins un million d'emplois.

Pour la CGT, des solutions existent

Nous assistons actuellement à un renforcement de la politique d'austérité menée conjointement par le Pouvoir et le Patronat.

Par le refus de prendre de véritables mesures contre la dégradation du chômage, et tout en l'accentuant dans notre région, Pouvoir et Patronat portent l'entière responsabilité de la situation actuelle.

La C.G.T., dénonçant les simulacres des mesures prises dernièrement par le Pouvoir, en ce qui concerne l'emploi des jeunes, les déclarations du Conseil

Général de Loire-Atlantique, leurrant les travailleurs sur la situation future de notre région, réaffirme ses propositions pour assurer le plein emploi : augmentation des salaires, retour aux 40 heures sans perte de salaire, droit à la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.

La C.G.T., soucieuse de la défense des travailleurs et constatant la désindustrialisation de la Z.I.L. de REZÉ, accentuera son combat pour le maintien des emplois existants et en particulier au G.I.M.M., l'implantation de

nouvelles entreprises, l'embauchage de personnel suffisant dans les secteurs public et nationalisé et la satisfaction des revendications.

En soutenant le Programme Commun, la C.G.T. continuera son combat pour la victoire qui permettrait la mise en place d'une nouvelle politique basée sur la croissance économique et de la consommation et contre le gaspillage.

Union Locale
des Syndicats C.G.T.
de Nantes et Rezé.

Le chômage n'est pas une fatalité

Le nombre de chômeurs augmente et prend des proportions qui inquiètent le gouvernement... On voudrait que l'on s'appuie sur les malheureux chômeurs, ceux qui n'ont pas eu de chance mais, qu'après tout, il faut bien supporter... Les larmes ne coûtent pas cher !

Oui, être chômeur c'est dramatique et il y a des responsables à cette situation : c'est le système capitaliste représenté par Giscard-Chirac et aussi B. Macquet, député, secrétaire général et membre du Comité central de l'U.D.R.

B. Macquet, avec le gouvernement, vote des lois accordant des privilèges aux grandes entreprises, ce qui contribue à éliminer les petites. Benoist Macquet, c'est le député qui a fait la crise que nous connaissons ; il n'a jamais rien refusé à tous les gouvernements. Avec Giscard d'Estaing, B. Macquet a fait une politique qui donne 1 200 000 chômeurs en France ; tous deux, ils sont devenus les CHAMPIONS du CHOMAGE.

Ce constat de carence fait — il ne faut pas être résigné pour autant —, toute l'histoire du mouvement ouvrier le montre, c'est par la lutte que chaque progrès social a été

- Retraite à 60 ans, sans diminution de pension (200 000) ;
- Retour aux 40 h sans perte de salaire (500 000) ;
- Amélioration des conditions de travail (cadences, travail posté, etc...) (250 000) ;
- Créations effectives d'emplois dans la fonction publique ;
- Relance de l'économie, diminution de la T.V.A. sur les produits de première nécessité, etc...

Le P.S.U. propose :

♦ Pour faire aboutir ces revendications déjà anciennes, et face à la crise économique actuelle, l'action des travailleurs doit être massive, unitaire et immédiate.

♦ Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de dénoncer les responsabilités. Il s'agit de coordonner les luttes actuelles qui sont nombreuses et dures (plus de 50 usines occupées début juin, dont un nombre important produisent et vendent pour le compte des travailleurs.

♦ Face à la montée du chômage, les partis et les syndicats doivent unitairement créer des comités de chômeurs qui ne soient pas seulement des comités de solidarité et de soutien. Ces comités doivent permettre aux chômeurs de se regrouper et d'imposer par la force énorme qu'ils représentent, leurs revendications.

Ces revendications doivent comprendre également :

- Moratoire sur les loyers et les dettes.
- Gratuité des services publics, des fournitures scolaires, bourses pour les enfants.
- Gratuité des soins pour les chômeurs et leurs familles.
- Garantie des ressources...

Les travailleurs ne doivent pas faire les frais de la crise du capitalisme.

— Aujourd'hui, il ne suffit plus d'attendre une victoire électorale et un Programme de la Gauche qui assurerait le plein emploi (en 1978 ?).

— C'est maintenant, et les conditions sont remplies, qu'il faut engager un combat de fond contre le capitalisme et le pouvoir, en élargissant, en multipliant, en coordonnant les conflits et les initiatives les plus avancées des travailleurs.

L'UNITÉ POPULAIRE SE FERA DANS LES LUTTES. OU ELLE NE SE FERA PAS !

Parti Socialiste Unifié Section de Rezé.

Parti Communiste Français, Rezé.

La déclaration des signataires du Programme Commun et leurs propositions

Un an après la venue au pouvoir de M. Giscard d'Estaing, des millions de familles sont en butte à des difficultés croissantes et connaissent l'incertitude du lendemain. La France compte aujourd'hui plus d'un million de chômeurs et le chômage partiel s'étend. La hausse persistante des prix ampute le pouvoir d'achat des Français, dont les conditions de travail et de vie s'aggravent.

La crise s'accroît. C'est celle du système capitaliste international. En France, les véritables responsables de la crise sont les grands groupes financiers et industriels et le pouvoir qui les défend. Les travailleurs et leurs familles, qui constituent l'immense

majorité de notre peuple, n'y sont pour rien. Ils n'ont donc pas à en supporter les conséquences.

Les groupes financiers et industriels les plus puissants entendent faire payer aux travailleurs le prix des reconversions et des restructurations dont ils ont besoin pour augmenter leurs profits. Ce qui entraîne l'inflation, le chômage, les faillites. Afin de préserver les intérêts de ces groupes, la politique d'austérité et d'autoritarisme de M. Giscard d'Estaing et de son gouvernement vise à faire supporter de nouveaux sacrifices au peuple de France.

L'austérité n'est ni nécessaire, ni

fatale. Les partis de gauche affirment leur volonté de développer l'union et l'action des travailleurs contre cette politique, pour le succès des solutions du Programme Commun. En effet, les nationalisations, la planification démocratique et les nouvelles possibilités d'intervention des travailleurs sont indispensables pour s'attaquer aux causes profondes de la crise : la domination des puissances d'argent et les gaspillages capitalistes.

Les partis signataires du Programme Commun décident d'organiser une vaste campagne d'information et d'action sur la défense de l'emploi et la vie chère pour faire face à la crise.

Devant la rapide progression du chômage total et partiel qui frappe, directement ou indirectement, toutes les couches de la population, les Partis de Gauche appellent à lutter pour :

- Le retour aux 40 heures hebdomadaires pour tous, sans diminution de salaires, l'âge d'ouverture des droits à la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.
- Le recours suspensif des comités d'entreprises auprès des conseils généraux et régionaux en cas de licenciement collectif, la garantie légale du droit de reclassement équivalent en cas de licenciement.
- La mise en œuvre des propositions des organisations syndicales pour l'indemnisation des chômeurs totaux et partiels et la défense de leurs conditions de vie.

Mais la véritable solution n'est pas d'indemniser les chômeurs. Elle est de garantir le droit au travail en s'attaquant aux causes du chômage. Dans l'immédiat, il faut développer l'activité économique en assurant la progression de la consommation des ménages, par l'augmentation réelle de leur pouvoir d'achat. Les Partis de Gauche appellent à lutter pour :

- Le relèvement et l'échelle mobile des salaires, pensions, retraites et allocations familiales.
- L'amélioration particulière du revenu des plus défavorisés, notamment celui des manœuvres, des O.S., des ouvrières et des employées, des ouvriers agricoles, des personnes âgées.
- L'allègement de la charge fiscale pesant sur les petits et moyens revenus.
- L'indexation de l'épargne populaire déposée aux caisses d'épargne.
- La garantie aux agriculteurs de prix agricoles correspondant aux coûts de production, avec une aide particulière pour les exploitations familiales.

Parallèlement, une relance des équipements collectifs et une amélioration de la qualité du service public sont indispensables (logements, écoles, hôpitaux, transports). Ce qui suppose :

- L'affectation prioritaire à ces équipements des fonds publics et de l'épargne collectés par les organismes publics.
- Le vote par le Parlement d'un collectif budgétaire dès la session de printemps.
- La création de nouveaux emplois

dans les P.T.T., l'Education Nationale, la Santé, etc...

Le chômage n'est pas la seule conséquence de la crise. La hausse des prix est continue et réduit le pouvoir d'achat de tous les foyers, d'autant plus durement qu'ils sont plus pauvres. Afin d'enrayer la hausse des prix, les Partis de Gauche exigent :

- Le blocage temporaire des tarifs publics et des prix à la production des grandes entreprises qui dominent le marché.
- La suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité et sa réduction pour les produits de grande consommation.
- Le blocage temporaire des loyers d'immeubles collectifs et l'abaissement des charges de logement, en particulier par une réduction importante du prix du fuel utilisé pour le chauffage.
- La participation de représentants de tous les groupes parlementaires, des syndicats et des organisations de consommateurs, d'usagers et de commerçants au contrôle de la formation des prix.

Les abus de la gestion capitaliste et le rachat des investissements des grandes sociétés représentent un coût énorme pour la collectivité et alimentent l'inflation. Les marchés publics à prix trop élevés, les subventions injustifiées, les prêts jamais remboursés et toutes les autres formes de pillages des fonds publics par les monopoles privent la nation de ressources considérables, et ce sont aussi des facteurs permanents d'inflation. Pour s'attaquer à ces désordres, il faut agir pour :

- L'abolition des privilèges fiscaux et l'instauration d'un impôt exceptionnel sur les super-profits inflationnistes des grandes sociétés privées dont les 500 premières avaient déjà réalisé, en France, en 1973, environ 4 000 milliards d'A.F. de profit.
- Un contrôle parlementaire permanent sur l'usage des fonds publics ; la récupération par la collectivité des sommes dont la Cour des Comptes et les commissions d'enquête parlementaires ont révélé le détournement au profit des grands intérêts privés.

Les Partis de Gauche sont bien conscients que ces mesures ne suffisent pas en elles-mêmes, mais qu'elles répondent à un objectif immédiat. Pour qu'elles soient viables, il faut aussi s'en prendre, dès aujourd'hui, aux

causes profondes et permanentes de l'inflation ou du chômage. Un nouveau type de développement économique appelle la restructuration et la modernisation de l'appareil productif en fonction de l'intérêt national, garantissant :

- L'équilibre entre les branches industrielles, ainsi qu'entre les régions.
- Le développement prioritaire des activités dont l'importance est vitale pour les échanges commerciaux, et pour l'avenir d'une industrie française hautement qualifiée et compétitive.

CE QUI SUPPOSE :

- La nationalisation immédiate du secteur bancaire et financier permettant le contrôle démocratique des investissements et des entrées et sorties de capitaux, la lutte contre la spéculation, la maîtrise du crédit.
- L'extension du secteur public par les nationalisations industrielles inscrites dans le Programme Commun.
- Le soutien de l'activité des petites et moyennes entreprises.

Politique d'austérité et autoritarisme allant de pair, les Partis de Gauche confirment leur résolution de s'opposer à toute atteinte aux libertés des travailleurs de la part du gouvernement et du patronat. Telle est l'analyse de la situation, tels sont les objectifs d'action que les partis signataires du Programme Commun sont convenus de mettre au centre de la vaste campagne nationale d'explication et de lutte, à laquelle ils appellent toutes les Françaises et tous les Français à participer. A cette fin, ils ont décidé :

- La tenue d'une conférence de presse, aux environs du 10 mars, au chef-lieu de chaque département, où les trois partis présenteront ensemble leur analyse de la crise, les propositions du Programme Commun et leurs objectifs d'action pour la défense de l'emploi et contre la vie chère.
- Des initiatives départementales, entre le 20 mars et le 20 avril, visant à développer l'action et à assurer en particulier le succès dans les 100 principales villes de France, de grandes réunions publiques de soutien populaire aux objectifs de la campagne.

En prenant ces décisions, les Partis de Gauche ont la conviction que le développement de telles actions communes à la base amplifiera le vaste mouvement qui imposera les changements politiques réels définis par le Programme Commun de Gouvernement.